



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 25913

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la politique de lutte contre la maladie d'Alzheimer. A l'occasion de la journée mondiale du 21 septembre 2003, a été mis en évidence le fait que cette maladie reste encore sous-diagnostiquée. En Languedoc-Roussillon, un groupe de travail oeuvre à la mise en place de consultations mémoire afin de permettre un diagnostic plus précoce de la maladie d'Alzheimer et de syndromes apparentés. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser quels moyens il entend mettre à la disposition de telles politiques afin que les malades puissent bénéficier d'un dépistage précoce et que leurs familles reçoivent un soutien indispensable.

Texte de la réponse

L'attention du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées a été appelé sur la politique de lutte contre la maladie d'Alzheimer, notamment en ce qui concerne le fait que cette maladie reste encore sous-diagnostiquée. Les démences et notamment la maladie d'Alzheimer, représentent un enjeu de santé publique important pour les malades et leur entourage. Le diagnostic de la maladie d'Alzheimer est complexe notamment aux stades précoces. En effet, il n'existe pas de marqueurs spécifique permettant un diagnostic de certitude, pourtant, ce diagnostic doit être précoce, car l'identification de la maladie permet la mise en oeuvre d'une prise en charge médico-psychosociale adaptée. Son amélioration repose sur la mise en place d'un dispositif organisé et coordonné. Il nécessite que des compétences pluridisciplinaires soient mobilisées au sein d'une équipe expérimentée. Aussi est-il prévu de poursuivre, d'une part, le développement des consultations mémoire dotées d'équipes pluridisciplinaires et situées à un bon niveau d'accessibilité et, d'autre part, pour diagnostiquer les cas les plus complexes, l'identification des centres mémoire de ressources et de recherche. Une procédure de labellisation a été mise en place concernant ces derniers. Une enquête effectuée auprès des agences régionales de l'hospitalisation, fin 2002, et mise à jour au 30 juin 2003 a permis de recenser 184 consultations mémoire, dont 7 dans la région Languedoc-Roussillon, et 14 centres mémoire de ressources et de recherche labellisés. Ce développement sera soutenu par une tarification adaptée dans le cadre de la tarification à l'activité des structures sanitaires. En ce qui concerne, l'identification des premiers symptômes par les médecins généralistes elle pourra bénéficier de l'apport des résultats de l'étude de l'INSERM portant sur les outils d'évaluation des fonctions cognitives utilisables en pratique de ville. De plus, il a été confié au réseau français de la maladie d'Alzheimer la formation des professionnels de santé, la réalisation d'outils de formation portant sur la démarche diagnostique, le projet de soins et l'accompagnement des patients et de leurs familles. Afin de soutenir et d'aider les personnes malades et leurs familles et d'améliorer la qualité des structures d'hébergement, il sera créé, d'ici à 2007, 4 500 places d'hébergement temporaire et 8 500 places d'accueil de jour dédiées à la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'affections apparentées. Enfin, dans le projet de loi de santé publique, l'article 14 définit les priorités de santé publique sous la forme de cent objectifs, un de ces objectifs est de limiter la perte d'autonomie des personnes souffrant de maladie d'Alzheimer et son retentissement sur les proches des patients.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25913

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2003, page 7601

Réponse publiée le : 2 mars 2004, page 1662